



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Académie de la Mer



Académie de Montpellier  
2024-2025



# Table

## des matières

Edito - - - - -	5
I. Contexte et objectifs - - - - -	9
II. Une Académie de la Mer fédératrice - - - - -	11
1 - Sensibiliser, éduquer, approfondir les connaissances . . . . .	11
2 - Former les futurs professionnels . . . . .	17
3. A - Promouvoir l'accès à l'emploi et le développement de l'économie bleue au travers de la formation et des qualifications . . . . .	18
3. B - Une économie bleue . . . . .	19
4 - Promouvoir les activités sportives et récréatives liées à la mer . . . . .	21
III. Identification des partenaires et des ressources- - - - -	29
IV. Vers une labellisation des écoles et EPLE - - - - -	31
1 - Projet de label. . . . .	31
2 - Cahier des charges labellisation . . . . .	32
V. Identité visuelle, charte graphique - - - - -	37
1 - Le logo . . . . .	37



# **Projet Académie de la Mer**

# « Le XXI<sup>e</sup> siècle sera maritime »



C'est par ces mots que le Président de la République a conclu son discours aux Assises de la Mer en décembre 2019, insistant ainsi sur la place centrale de la mer dans le monde actuel, mais aussi sur les atouts de la France dans ce domaine, tant à l'échelle européenne qu'à l'échelle mondiale. La mer couvre 70% de la surface de notre globe et constitue un secteur essentiel de l'économie mondiale. Elle fournit de ressources indispensables à notre planète et à la vie des femmes et des hommes. Si nous en prenons soin, elle pourra nous permettre de trouver des solutions durables pour l'avenir et répondre aux défis alimentaires et énergétiques, aux besoins du transport et du commerce, aux équilibres climatiques et géopolitiques.

L'Éducation nationale prend toute sa part dans l'ambition maritime de la France, par ses enseignements, par ses formations, en contribuant en 2015 à la création de la Fondation de la Mer ou avec la création du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) en 2020.

L'académie de Montpellier souhaite y contribuer pleinement en développant et valorisant toutes les initiatives permettant d'œuvrer à la protection et à l'étude de la Méditerranée en faisant connaître et en valorisant les espaces maritimes et leurs richesses en développant et en créant des formations ouvrant vers les métiers de la mer, y compris dans le domaine des sports. Elle fédérera et valorisera ces initiatives et activités au sein de son projet « Académie de la Mer », et sa proposition de labellisation des projets et actions y contribuant.

Dès le plus jeune âge, au sein du système éducatif, les élèves et les jeunes sont sensibilisés au milieu marin, classes de mer, aires marines éducatives, Brevet d'Initiation à la Mer, programmes scolaires, sports, savoir-nager, formations aux métiers de la mer. Les travaux de l'Observatoire de la Jeunesse montrent que les jeunes sont demandeurs d'engagements envers la protection de l'environnement. A nous de leur permettre de le faire en prenant en compte les océans.

Le développement des activités maritimes de transport liées au développement des énergies marines renouvelables, de loisir, de pêche et d'industrie, de sport et activités récréatives, génèrent de nouveaux emplois et débouchés. Les programmes de formation professionnelle, les formations en gestion des ressources marines et les initiatives de sensibilisation à l'économie bleue peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion des nombreux emplois et de l'innovation dans ce domaine. Avec le BI Mer et son Nauti-Campus, l'académie de Montpellier entend, avec ses partenaires de la DIRM Méditerranée et du conseil régional Occitanie, contribuer à faire connaître ces métiers et à développer les formations professionnelles qui permettront d'offrir de nouvelles perspectives d'emploi à la jeunesse de ce territoire.

Finalement, tous ces points forts sont l'expression de rencontres de femmes et d'hommes engagés, de gens de mers passionnés et de professionnels investis. Pour notre académie, ce projet est aussi l'histoire d'une rencontre avec le recteur honoraire Philippe Lacombe que je souhaite remercier ici chaleureusement.

Avec le label « Académie de la Mer », l'académie de Montpellier souhaite soutenir toutes celles et ceux qui porteront cette ambition, dans le cadre d'une démarche partenariale et un esprit d'équipage, le regard tourné vers l'avenir et dans notre intérêt commun à l'attention des jeunes générations.

**Sophie Béjean**  
Rectrice de la région académique Occitanie,  
Rectrice de l'académie de Montpellier,  
Chancelière des universités

# Regards

Croisés



**Christophe  
Lenormand**

Directeur interrégional  
de la mer en Méditerranée

La DIRM est très heureuse de s'associer à la création de la première Académie de la Mer de France. Ce projet ambitieux vise à promouvoir les formations en lien avec le maritime en créant un réseau d'acteurs afin d'aider les élèves et les étudiants désirant travailler dans le secteur de l'économie bleue à s'orienter.

L'Occitanie, avec ses traditions maritimes fortement ancrées, constitue un cadre idéal pour cette initiative. Ce projet incarne notre engagement commun pour valoriser et promouvoir les formations maritimes.

En tant que tutelle du lycée professionnel maritime de Sète, mais aussi de part notre rôle dans la formation continue des navigants, l'ensemble de la DIRM mettra à disposition de ce projet toute sa compétence pour porter cette initiative et faire de la mer un vecteur de développement économique durable pour la région.

Regards

# Croisés



**Didier  
Codorniou**

1er Vice-Président de la Région  
Occitanie en charge de la  
Méditerranée  
Président du parlement de la mer,  
Région Occitanie

La mer est un enjeu majeur sur lequel la Région investit au regard de l'ensemble des richesses qu'elle procure et qu'elle procurera demain : bien-être, attractivité, biodiversité, économie bleue, emplois, santé...

Parier sur les jeunes et les aider à être des citoyens responsables, formés et informés avec des rêves et des ambitions pour leur avenir est aussi un sujet fort pour la Région et sa Présidente Carole Delga.

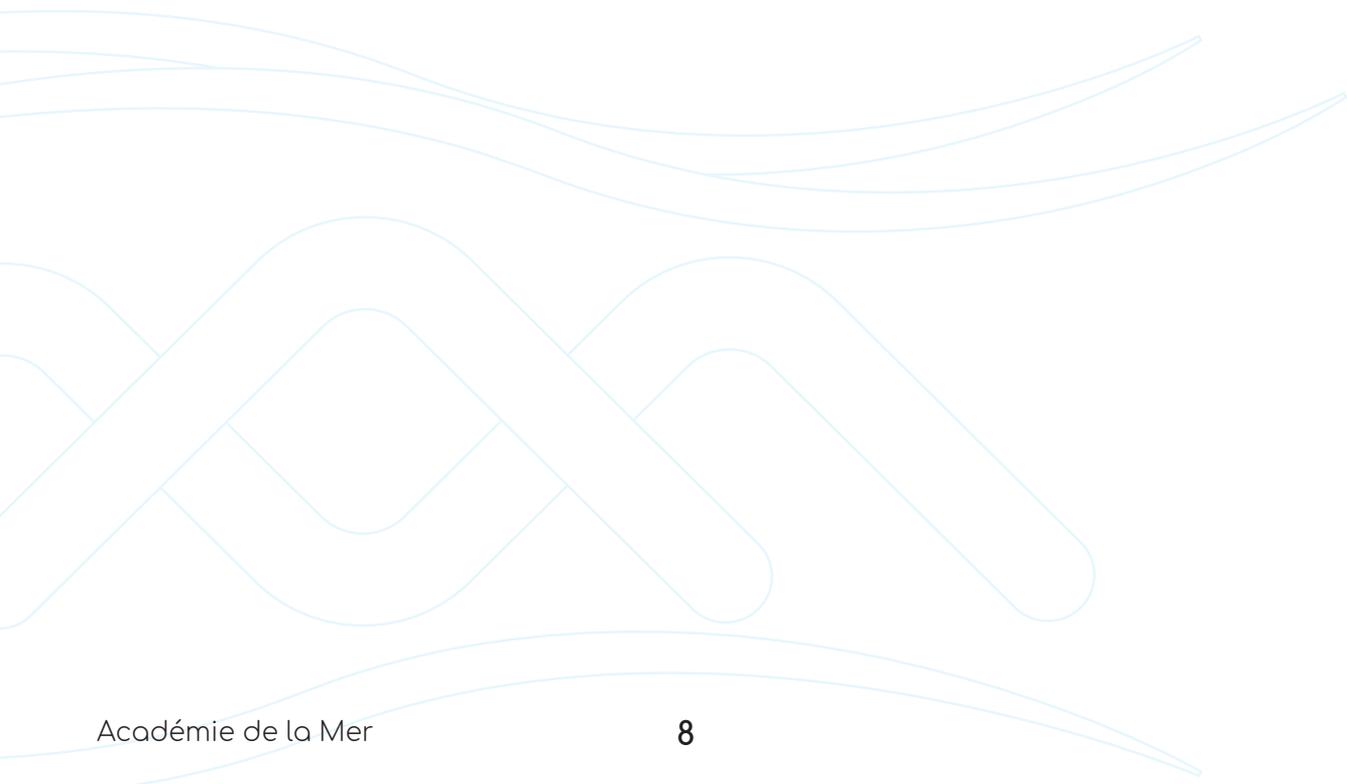
L'Académie de la Mer que nous lançons collectivement aujourd'hui est la rencontre de ces deux univers : la mer et la jeunesse.

En complémentarité du Parlement de la mer Occitanie, qui œuvre pour démocratiser la mer depuis plus de 10 ans maintenant, cette académie a pour ambition de tourner la jeunesse vers la mer et de lui donner envie de s'investir dans sa préservation et sa valorisation.

Faire connaître les métiers de l'économie bleue, féminiser ces métiers, inculquer les valeurs de solidarités et d'altérité, véritables ADN des marins, sensibiliser aux enjeux du changement climatique... sont autant de sujet que nous travaillerons avec cette Académie de la Mer.

La Région et le Parlement de la mer qui réunit l'ensemble des usagers de la mer sont à la disposition des établissements qui souhaitent développer des projets en faveur de ce milieu emblématique.

Faisons de cette jeunesse l'avenir de notre Méditerranée et les portes parole de son devenir.





# Contexte et objectifs

La finalité est de mettre en œuvre les politiques éducatives et de formation identifiées, pour renforcer et déployer la découverte du milieu marin et les opportunités majeures qu'elles offrent aux élèves. Il est important de former les jeunes et les adultes aux enjeux liés à la mer, à la biodiversité marine, à la gestion des ressources marines. Cela peut se faire au travers des programmes scolaires, des formations professionnelles, des activités de sensibilisation, des activités sportives et éducatives.

**L'objectif de l'Académie de la Mer est clair, susciter l'appétence des jeunes pour la mer**, accompagner les élèves dans leur engagement citoyen, leur projet d'orientation, développer des compétences transversales et des valeurs essentielles pour chaque citoyen comme la rigueur, l'exigence envers soi-même et envers les autres, le respect, l'écoute, l'honnêteté, la modestie et l'entraide, en lien avec les axes de notre projet d'académie.

**C'est aussi l'occasion de faire prendre conscience à notre jeunesse de la richesse exceptionnelle de notre territoire académique en termes d'opportunités professionnelles** dans des secteurs d'activités très variés : 4 départements littoraux sur les 5 que compte l'académie, 220 km de côtes et 250 km de canaux, 3 ports de commerce, 66 ports de plaisance, des sites pilotes d'éolien flottant, 1 parc naturel marin, des entreprises performantes, notamment dans la plaisance, un lycée maritime (le lycée Paul Bousquet à Sète sous tutelle du secrétariat d'Etat en charge de la mer), un campus des métiers et qualification du nautisme, plusieurs ports de pêche importants (dont Le Grau du Roi, Sète, Agde et Port-La-Nouvelle qui disposent d'équipements collectifs (criées ou halles à marée) et un Parlement de la mer porté par le Conseil régional d'Occitanie.

Dans ce contexte, une Académie de la Mer est le gage de partenariats solides entre l'académie, la Direction Interrégionale de la Mer en Méditerranée (DIRM Méditerranée) et la région Occitanie.

De nombreuses opportunités d'engagement et de développement apparaissent dans le domaine éducatif, formatif, d'emploi et de développement durable tout en répondant à des particularités régionales.

Voici les premiers avantages saillants liés à ces partenariats :

- **Echange de connaissances** : les partenariats permettent un échange entre les établissements scolaires, les professionnels et les autorités régionales, favorisant ainsi l'innovation et le développement de solutions durables.
- **Des formations spécialisées** : les partenariats peuvent faciliter la mise en place de programmes de formation spécialisée adaptés aux besoins de l'industrie maritime et de l'économie bleue, contribuant ainsi à la création d'emplois qualifiés sur un bassin de vie.
- **Développement régional** : les partenariats peuvent stimuler le développement économique et environnemental tout en renforçant les liens entre les acteurs locaux.
- **Opportunités** : s'engager dans une Académie de la Mer, c'est l'assurance de développer des partenariats stratégiques entre les acteurs académiques, la DIRMER et les régions, pour promouvoir le développement durable de l'économie bleue et créer des opportunités de sensibilisation, de formation et de promotion dans les secteurs maritimes auprès de nos jeunes générations.

# La richesse exceptionnelle de notre territoire académique en terme d'opportunités professionnelles

départements littoraux

4

220

km de côtes

250

km de canaux

LOZÈRE

Mende

GARD

Nîmes

Montpellier

HÉRAULT

Carcassonne

AUDE

Perpignan

PYRÉNÉES ORIENTALES

66

ports de plaisance

3

ports de commerce

1

parc naturel marin



# Une Académie de la Mer fédératrice

Une volonté commune de l'académie de Montpellier, des services de l'Etat, de la DIRM Méditerranée et du Conseil régional d'Occitanie de labelliser les activités et formations liées à la mer.

Ce label académique vise à valoriser par un label et un logo les écoles, établissements, activités et projets s'inscrivant dans l'Académie de la Mer afin de soutenir les initiatives dans le domaine éducatif, formatif, d'emploi et de développement durable répondant aux ambitions, enjeux et valeurs de notre Académie de la Mer.

## 1 - Sensibiliser, éduquer, approfondir les connaissances

Notre Académie de la Mer vise à faire connaître et à sensibiliser les élèves de tout âge aux multiples enjeux du secteur maritime : géopolitiques, économiques, socio-culturels, environnementaux.

L'Académie de la Mer permet de regrouper l'ensemble des actions en lien avec le monde maritime, afin de diffuser, d'initier, de développer et d'approfondir la culture maritime auprès des élèves.

L'Académie de la Mer joue un rôle prépondérant dans la sensibilisation du jeune public aux enjeux de la mer. Elle met en œuvre un ensemble d'actions, de l'école primaire jusqu'au lycée : événements éducatifs, expositions, conférences, activités pédagogiques pour informer et éduquer les citoyens sur l'importance des enjeux maritimes pour nos sociétés.

Rappelons que la France possède 12 840 kilomètres de littoral (Métropole et DROM-TOM). Elle est présente sur trois océans (Atlantique, Pacifique et Indien) et sa zone économique exclusive maritime représente 11 millions de kilomètres carrés, ce qui en fait la deuxième puissance maritime mondiale derrière les Etats-Unis. Les métiers de la mer et du nautisme représentent aujourd'hui un enjeu majeur, par leur poids économique mais aussi par leur place centrale dans l'économie bleue. Le secteur maritime est un secteur professionnel dynamique qui emploie en France plus de 450 000 salariés. Ces passionnés de la mer exercent dans différents domaines, qui offrent chacun une grande variété de missions : commerce, plaisance professionnelle, pêche, cultures marines, etc.

Les futurs diplômés du secteur maritime prendront part à des transformations majeures de leur secteur, comme la décarbonation des navires ou l'adaptation aux conséquences du changement climatique en mer et sur le littoral. En tant que deuxième puissance maritime mondiale, nous ne relèverons ces défis qu'en renforçant auprès des jeunes la connaissance des métiers et formations maritimes et leur attractivité. Car hélas, les métiers en lien avec la mer, mais aussi les filières de formation associées, sont fréquemment ignorées ou méconnues du grand public, et notamment des élèves et de leurs parents. Ces métiers sont aussi souvent associés à de forts préjugés et stéréotypes (origine sociale, genre...). Il s'agit alors de lutter contre les inégalités sociales et scolaires, toutes les formes d'autocensure vers ces métiers et les filières de formation qui sont accessibles à partir d'un CAP jusqu'à bac+10.

Notre Académie de la Mer doit permettre de sensibiliser les jeunes aux solutions durables qui pourront être élaborées en lien avec la mer pour répondre aux défis alimentaires et énergétiques, aux besoins du transport et du commerce, aux équilibres climatiques et géopolitiques. Il s'agit aussi de mobiliser les jeunes pour mieux comprendre les enjeux liés aux écosystèmes marins, la biodiversité, les ressources marines, afin qu'ils puissent agir en citoyens éclairés.

Enfin, notre Académie de la Mer permet également de valoriser le patrimoine culturel et historique lié à la mer. Cela peut inclure la préservation du patrimoine maritime, la promotion des traditions maritimes, la mise en valeur des savoir-faire artisanaux liés à la mer.

Le développement du tourisme durable est un enjeu primordial au sein de notre Académie de la Mer : la découverte du milieu marin peut être un moteur économique important, notamment à travers le tourisme. Ainsi, il est essentiel de promouvoir un tourisme durable qui respecte l'environnement marin et les communautés locales. Cela inclut la mise en place de bonnes pratiques touristiques, la protection des espèces marines et des zones sensibles et la découverte des métiers en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette sensibilisation s'opère dès le plus jeune âge au niveau de l'école primaire et se poursuit tout au long de la scolarité.

## FOCUS

### Les aires éducatives marines

Les aires marines éducatives permettent à des élèves de s'approprier une petite partie de littoral à proximité de leur établissement et de réfléchir collectivement à sa gestion. Il s'agit de projets pédagogiques concrets, qui ont pour objectif la connaissance et la protection du milieu littoral et marin. Afin d'agir collectivement au sein de leur espace proche, dans une démarche pédagogique et écocitoyenne, les élèves sont associés directement à la gestion de la zone maritime littorale au sein d'un conseil des élèves et prennent des décisions aux côtés des acteurs locaux qui les accompagnent (associations d'éducation à l'environnement, gestionnaires de sites protégés, élus, acteurs socio-économiques du territoire, etc.).

Actuellement, l'académie de Montpellier compte 80 aires éducatives terrestres, marines et fluviales dont 18 aires marines éducatives actives. Elles se répartissent, pour l'essentiel, dans les écoles des communes littorales de l'académie : Grau-du-Roi, Palavas-les-Flots, Sète, Mèze, Agde, Vic-la-Gardiole, Valras-Plage, Narbonne, Gruissan, Leucate, Torreilles, Canet-en-Roussillon, Port-Vendres, Banyuls-sur-Mer et Cerbère, ou dans les grandes villes à proximité de la mer comme Narbonne et Perpignan.

Ce dispositif des aires éducatives est animé, au niveau national, par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Le pilotage est assuré par les trois ministères chargés respectivement de l'éducation nationale, de la transition écologique et des Outre-mer (MEN, MTECT, MIOM).

Le déploiement des aires éducatives pour s'engager et agir concrètement pour la transition écologique figure parmi les 20 mesures pour la transition écologique à l'école (<https://www.education.gouv.fr/20-mesures-pour-la-transition-ecologique-l-ecole-378545>, juin 2023).

Les professeurs impliqués dans l'animation d'une aire éducative avec leurs élèves bénéficient d'une formation académique de 6h pour penser, en partenariat avec l'OFB, la pédagogie d'une éducation à l'écocitoyenneté.

## Un objet central de l'Éducation au Développement Durable (EDD)

En engageant leurs élèves dans une aire éducative marine, les professeurs leur permettent d'acquérir les compétences pour l'Éducation au Développement Durable (EDD) et à la transition écologique, telles que définies dans le référentiel national pour renforcer l'EDD :

- s'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable ;
- faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable ;
- adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines ;
- agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable.

<https://eduscol.education.fr/document/52584/download?attachment>

<https://eduscol.education.fr/document/52578/download?attachment>

La mer peut, par ailleurs, être appréhendée à travers une grande partie des thématiques qui structurent les repères de progression en matière de durabilité, notamment « biodiversité et écosystèmes », « alimentation », « eau et changement climatique » ou encore « aménagement durable des territoires ». Qu'il s'agisse de questionner l'érosion, la gestion et la préservation de la biodiversité des écosystèmes marins, d'interroger la production alimentaire par la pêche, d'identifier les enjeux du cycle de l'eau ou de penser l'aménagement durable des stations touristiques littorales, la mer est un objet complexe et transversal de l'EDD.



## Partenariats EDD et dispositifs de formation associés

Dans le cadre de l'EDD, diverses initiatives ont été mises en œuvre pour sensibiliser et éduquer sur les enjeux de la mer avec de nombreux partenaires. Elles sont accompagnées par des dispositifs de formation construits en partenariat, avec l'appui de l'École Académique de Formation Continue.

La convention signée avec Agropolis International à Montpellier a, par exemple, favorisé la tenue d'un séminaire intitulé « La gouvernance de la mer et du littoral ». Cet évènement a été enrichi par une sortie sur le terrain visant à expérimenter des outils pédagogiques et encourager la création de projets interdisciplinaires pour les 40 enseignants présents. Dans la continuité de cette collaboration, un séminaire « Glaciers et océans » est prévu pour 2024-2025, associant scientifiques, formateurs académiques et journalistes scientifiques.

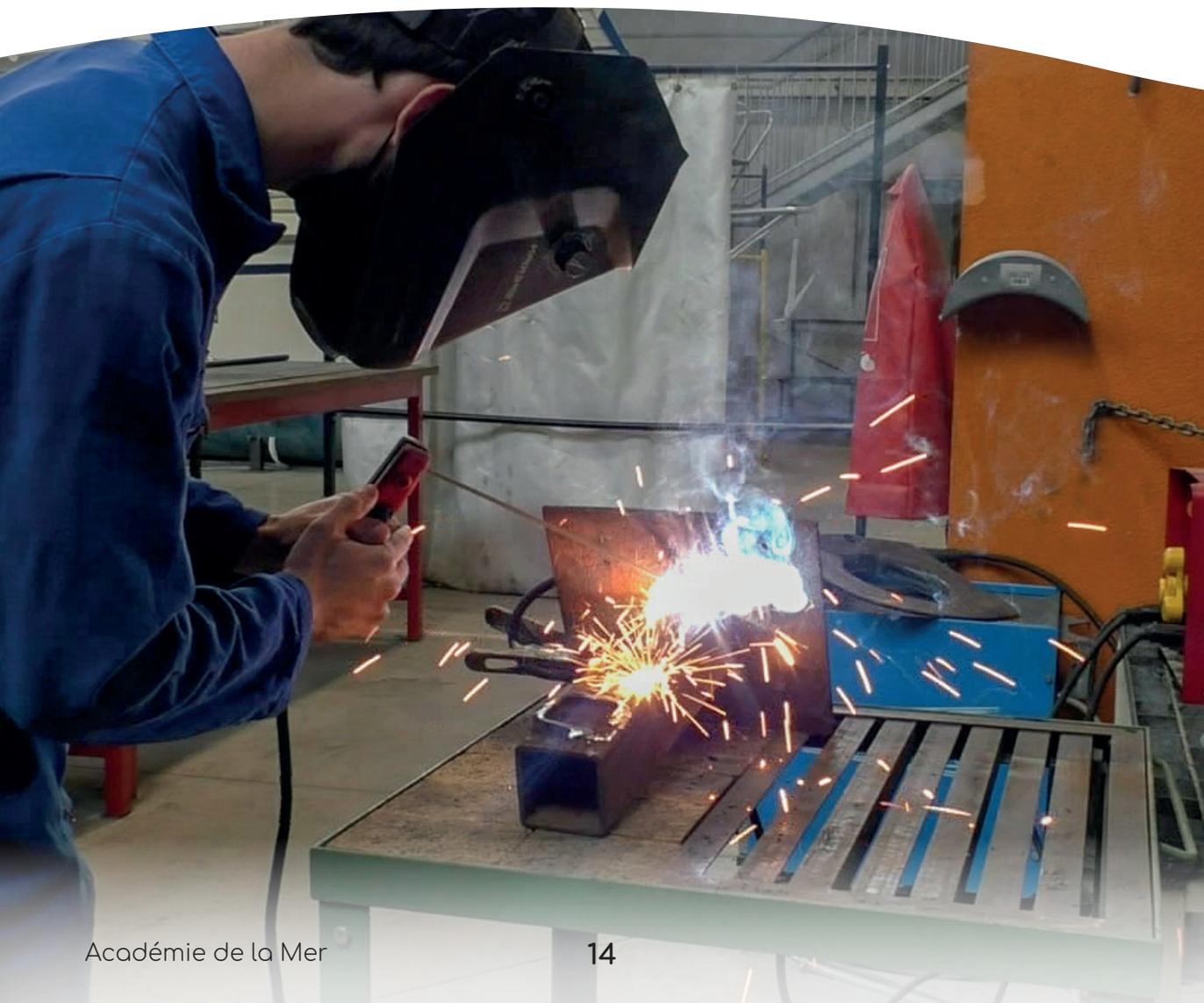
Par ailleurs, le programme « Questions de jeunes à la recherche » permet chaque année aux élèves d'interroger les objectifs de développement durable avec des scientifiques. Les objets d'étude se concentrent cette année sur les défis de la vie dans des espaces à contraintes élevées, comme le littoral méditerranéen.

Un projet avec la Maison des Sciences de l'Homme Sud (MSHS) de Montpellier a pour objectif d'étudier la transformation du littoral et les risques de submersion marine, impliquant recherche, associations et collectivités territoriales.

La Fondation Tara Océan continue de promouvoir l'éducation au développement durable à travers ses programmes de sciences participatives, notamment « Plastique à la Loupe », impliquant 17 établissements de l'académie, et « Graine de Reporter Scientifique », en association avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), avec 16 établissements participants, où les élèves créent des vidéos sur la préservation de l'océan.

Enfin, les services éducatifs de la Délégation Académique pour l'Art et la Culture (DAAC) s'impliquent dans des collaborations avec des structures maritimes telles que le CPIE bassin de Thau, le parc naturel régional de la Narbonnaise, la réserve marine de Banyuls, le Seaquarium, Planet Océan Aquarium, l'IRD et le GRAINE Occitanie. La Direction de Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de l'Hérault a mis en place le Centre Ressources des Orpellières qui coordonne les projets pédagogiques « arts et littoral » sur l'espace naturel protégé des Orpellières.

Des discussions ont été initiées pour collaborer avec la future maison du littoral à Vic la Gardiole, projet du conseil départemental de l'Hérault, illustrant une approche intégrée et collaborative vers l'éducation aux ODD, sur les enjeux maritimes.



Diffuser, initier et renforcer la culture maritime auprès des élèves en collège et lycées, tel est l'enjeu du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer). Pour diffuser et renforcer la connaissance de la mer et du secteur maritime auprès de tous les élèves de collège, de lycée et développer les partenariats entre l'Éducation nationale, la Marine nationale et les Affaires maritimes, un diplôme national d'initiation à la culture maritime et aux métiers de la mer, le BIMer, porté par le ministère de l'Éducation nationale, a été créé en 2020. Initialement, ce diplôme a été imaginé et expérimenté en 2018, à l'initiative du Campus des Métiers et des Qualifications de Bretagne dans un travail collectif avec la Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest, mais aussi avec l'académie de Rennes, la région Bretagne, membres de ce campus et la marine Nationale.

Le BIMer est fortement inspiré du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA), créé il y a plus de 50 ans. Le BIMer est au monde maritime ce que le BIA est au monde aéronautique et spatial. L'objectif du BIMer est de permettre aux élèves de collège et de lycée dans les voies professionnelles, technologiques et générales d'acquérir des notions transversales sur le milieu maritime tout en construisant leur projet d'orientation en valorisant les métiers tant civils que militaires liés à la mer. Ainsi, le BIMer permet une acculturation du monde maritime et de la découverte des métiers et doit renforcer l'attractivité des métiers des industries de la mer souvent peu connues des élèves. Le BIMer est aussi un moyen de donner davantage de sens aux enseignements disciplinaires, la « mer » étant le fil conducteur.

En plus des cours, les élèves participent également à des sorties pédagogiques qui peuvent consister en des visites d'entreprises (chantier naval, installation portuaire, etc.), de ports, de navires, des rencontres avec des professionnels de la mer (pêche, conchyliculture, navigation,...) qui travaillent à terre ou en mer et sont initiés à la pratique d'activités nautiques.

L'académie de Montpellier a développé le BIMer dans ses collèges et lycées depuis 2022.

**Le programme du BIMer est composé de cinq domaines qui permettent d'aborder l'ensemble des enjeux du domaine maritime :**

Domaine **1** Description, construction

Domaine **2** Flottabilité, stabilité et sécurité du flotteur (détection incendie et voie d'eau)

Domaine **3** Mer et météo

Domaine **4** Navigation, réglementation, sécurité

Domaine **5** Les espaces maritimes, leurs milieux marins et les espaces associés

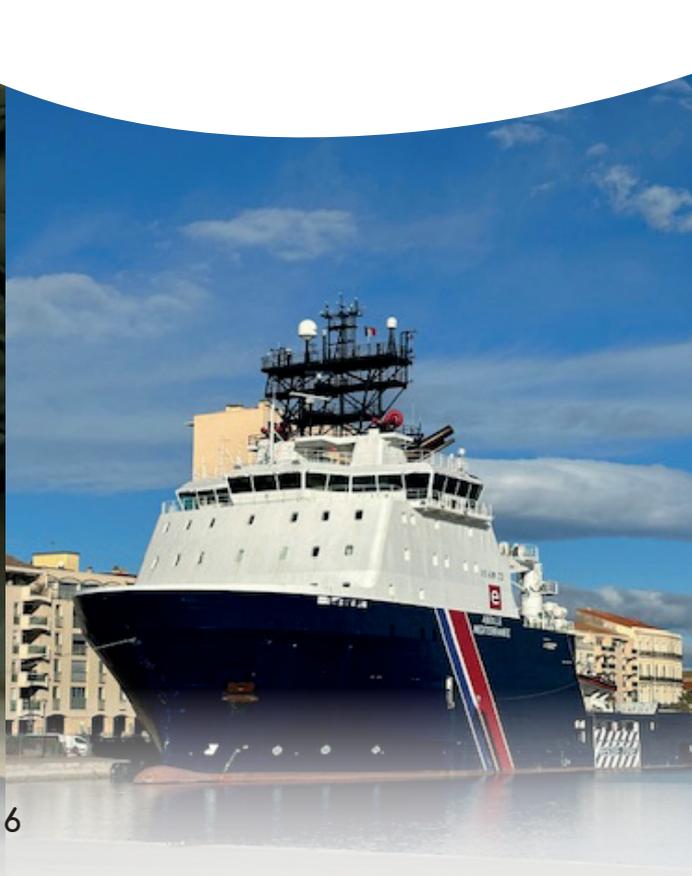
## En 2023-2024 :

- 26 ateliers BIMer (6 dans l'Aude, 9 dans les Pyrénées-Orientales, 2 dans le Gard, 9 dans l'Hérault), soit un peu plus de 200 élèves, préparent ce diplôme.
- 21 professeurs préparent le Certificat d'Aptitude à l'Enseignement d'Initiation à la Mer (CAEIMer). Cette année, l'académie met en place 7 journées de formation (plus de 50 professeurs avaient fait la demande de cette formation inscrite au PAF).



Les objectifs poursuivis par l'académie de Montpellier sont, par l'intermédiaire du BIMer :

- mieux faire connaître les métiers et formations liés au domaine de la mer et de la plaisance ;
- lutter contre tous les préjugés en lien avec ces métiers et donner de l'ambition aux élèves ;
- former les professeurs au travers du CAEIMer en leur donnant les moyens de mieux accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation en lien avec la mer car grand nombre de métiers et formations en lien avec ce domaine sont ignorés tant des élèves que des professeurs.



## 2 - Former les futurs professionnels

Notre Académie de la Mer offre une visibilité et un accès aux formations spécialisées dans les métiers liés à la mer, tels que la construction navale et l'industrie nautique, la pêche et les cultures marines, le commerce, le transport maritime, la logistique, les énergies marines renouvelables, l'action de l'Etat en mer, la valorisation des ressources et du littoral, les loisirs, le tourisme, la plaisance, mais aussi la gestion des ressources marines et l'océanographie. Elle offre des programmes d'enseignement et de formation adaptés aux besoins du secteur maritime, afin de former de futurs professionnels engagés, compétents, sensibles aux enjeux environnementaux, pour favoriser l'emploi dans ce domaine.

### FOCUS

#### NAUTICAMPUS



#### CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE

Nautisme  
Occitanie

Ce que l'on appelle souvent « l'économie bleue » regroupe 3 types d'activités hors tourisme : la plaisance (le nautisme), le maritime et les sports nautiques. Le Nauti-Campus est un Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) positionné sur le nautisme.

En recoupant les chiffres 2020 de France Travail Occitanie, les résultats de l'étude EDATER 2019 actualisée en 2022 et ceux produits en janvier 2023 par les Carif-Oref, nous constatons comme le souligne Didier CORDORNIU, maire de Gruissan, que « le nautisme est le fer de lance de l'économie bleue dans la Région Occitanie ». La filière se partage entre l'industrie nautique qui construit les navires et les entreprises des services nautiques.

Les constructeurs représentent 8% des entreprises, 30% des emplois et 40% du chiffre d'affaire de 610M€ de la filière en Occitanie.

Les services nautiques qui équipent et entretiennent les 30 000 navires de plaisance amarrés dans les 54 ports de plaisance et haltes fluviales d'Occitanie emploient 70% des 3 629 emplois dans 1 834 entreprises.

Le chiffre d'affaire régional de la filière a progressé de 7% entre 2019 et 2022, à l'image des 3 principaux constructeurs de catamarans de croisière qui annoncent des croissances annuelles de plus de 25% ces 4 dernières années. Ces chantiers occitans mondialement reconnus exportent près de 80% de leur production, la crise sanitaire ayant renforcé l'engouement pour la plaisance.

L'offre de formation de notre académie a de nombreux atouts pour accompagner l'employabilité et soutenir le développement économique de la filière. Le nautisme est caractérisé par une grande transversalité des métiers et donc des filières. Aujourd'hui, les niveaux III et IV sont encore largement majoritaires dans les embauches mais les évolutions technologiques et écologiques dynamisent une offre sur les niveaux supérieurs. L'un des enjeux majeurs est que l'offre de formation anticipe ces mutations et s'enrichisse vers l'enseignement supérieur, du niveau V à la recherche. Plusieurs propositions en ce sens sont à l'étude au sein du Nauti-Campus.



lycée de la mer poissonnerie

### 3. A - Promouvoir l'accès à l'emploi et le développement de l'économie bleue au travers de la formation et des qualifications

Notre Académie de la Mer s'inscrit dans une politique partenariale forte et implique les centres de formation et les établissements comme les acteurs économiques dans le domaine maritime. Elle encourage la collaboration entre les entreprises et les institutions publiques, afin de développer des formations, utiliser de nouvelles technologies, trouver des solutions innovantes pour la transition énergétique, préserver les milieux marins, et stimuler le développement économique dans ce secteur, notamment en renforçant les filières de formation et de qualification à l'attention des jeunes et des adultes sur le territoire.

#### Quatre établissements de l'Éducation Nationale proposent des formations en lien direct avec la mer :

- le lycée **Rosa Luxemburg** (Canet en Roussillon) ;
- le lycée **Jules Raimu** (Nîmes) ;
- le lycée **Jean Mermoz** (Béziers) ;
- le lycée maritime **Paul Bousquet** (Sète), sous tutelle du Ministère en charge de la mer, cet établissement proposant des formations pour des emplois de marins professionnels (commerce, plaisance professionnelle, pêche, cultures marines).

Ces lycées offrent 176 places (146 en bac pro et 30 en CAP). Si les indices d'attractivité sont, pour certains, assez faibles, (parfois en dessous de 1) leur indice d'occupation est tout à fait satisfaisant.

Il est intéressant de noter que ces formations parviennent à garder leurs élèves, même lorsqu'il ne s'agit pas d'un premier vœu, puisqu'elles sont pratiquement toutes complètes fin janvier.

Le lycée Rosa Luxemburg assoit son image. Ses formations sont complètes. L'ouverture à la rentrée prochaine d'une Formations Complémentaires d'Initiative Locale (FCIL) « Menuiserie agencement nautique » au lycée Alfred Sauvy viendra renforcer le pôle de formations autour du nautisme sur ce département.

## FOCUS

### Les sites pilotes d'éolien flottant



Direction Interrégionale de la Mer  
Méditerranée

En plus des 2 sites pilotes dans l'Aude (2x3 éoliennes de 10 Mw/unité), un appel d'offre national (DGEC) est en cours de finalisation pour un parc éolien commercial de 250 MW au large de la Narbonnaise, soit 20 éoliennes et une extension de 500 Mw, soit au total 750 Mw d'ici à 2030. La désignation du lauréat est attendue dans les prochaines semaines. Le port de Port-la-Nouvelle (port de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée) se positionne pour participer au montage puis à l'entretien de ces éoliennes (investissements pour les aménagements portuaires). La Direction Interrégionale de la Mer (DIRM) travaille également, en lien avec les différents acteurs et collectivités, à la définition des futures zones d'appel d'offre (horizon d'installation : 2040-2050).



### 3. B - Une économie bleue



Les filières de l'économie bleue en Occitanie telle que caractérisée dans l'étude menée par le Parlement de la Mer et la Région en 2019 et actualisée en 2022 se comptent au nombre de 5.



#### 1 - Le poids de l'économie bleue en Occitanie en 2022

- 6,1 Md€ de chiffre d'affaires total dont 1,6 Md€ hors tourisme
- 34 800 établissements (entreprises, associations, instituts de recherche...)
- 41 400 emplois dont 32 200 liés au tourisme

#### 2 - Le poids des 5 filières en Occitanie en 2022

	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Chiffre d'affaires
Nautisme	1 834	2 804	550 M€
Ressources marines	2 482	3 765	770 M€
Transports et activités portuaires	247	688	201 M€
Tourisme balnéaire et littoral	29 962	32 138	4,6 Md€
Gestion recherche, innovation et ingénierie	233	1 947	65 M€

**Fer de lance de l'économie bleue en Occitanie**, la filière nautique régionale compte près de 1 200 entreprises et près de 2 000 emplois. Elle représente plus de 372 M€ de chiffre d'affaires en 2022 (étude régionale - ce chiffre étant un ratio, il ne reflète pas les très importantes augmentations des chiffres d'affaires des 2 grands chantiers depuis deux ans). Sur ce territoire, sont ainsi regroupées à la fois des entreprises industrielles, l'Occitanie étant la première région française pour la construction de catamarans avec une filière complète des constructeurs aux équipementiers et sous-traitants, mais également des activités des services nautiques.

#### La filière compte notamment :

- Un réseau de lycées et d'organismes de formations fédérés par le Nauti-Campus d'Occitanie, qui offre des solutions de formation (en formation initiale ou continue, postbac au bac +3) autour de nombreux métiers liés au secteur du nautisme maritime ou fluvial mais aussi de la plaisance. La montée en compétences dans des métiers du nautisme (charpentier, menuisier, voilier sellier... ) et de la plaisance (skipper, capitaine... ) pour augmenter l'employabilité des jeunes et des demandeurs d'emploi se fait avec la collaboration des professionnels. Par ailleurs, un maillage de lycées professionnels et maritimes, et de centres d'apprentissage CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat), CFA (Centre de Formation des Apprentis), CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) est présent sur l'Occitanie pour permettre l'accès à la formation dans des métiers recherchés par différents secteurs économiques comme des électriciens, des menuisiers ou des artisans selliers.
- Des chantiers de multicoques et bateaux de grand voyage, les 3 premiers employeurs du secteur étant Catana (550 emplois en région), Grand Large Yachting Méditerranée (450 emplois en région), Windelo (90 emplois en région). Ces entreprises portent des marques à très forte notoriété : Catana, Bali, Outremer, Gunboat, Windelo.
- Des sous-traitants, équipementiers, entreprises de maintenance et négoce, alliant les savoir-faire traditionnels en matière de sellerie, voilerie, ébénisterie, et les technologies les plus modernes en matière de capteurs et d'électronique embarquée.
- Des laboratoires identifiés sur des compétences matériaux, capteurs, propulsion, mécanique... CRITT (Centres Régionaux de l'Innovation et du Transfert de Technologie) Mécanique et Composites de Toulouse, Centre des Matériaux des Mines d'Alès, Institut National Polytechnique de Toulouse/Centre National de Recherches Météorologiques URA CNRS (Unités de Recherche Associée du Centre National de la Recherche Scientifique)/Météo France, l'IES (Institut d'Électronique et des Systèmes) de Montpellier.
- Des salons nautiques connectés au savoir-faire d'Occitanie en matière de catamarans, d'envergure internationale comme le Multihull Show de La Grande-Motte, ou encore le salon de l'occasion de Canet au positionnement innovant sur ce marché.

## FOCUS

### L'économie bleue



Le comité de pilotage du 13 juin 2023 a défini le contrat de filière nautisme, porté par l'Etat, la Région et la Fédération des industries nautiques (FIN) dans le cadre du Plan littoral 21, signé le 3 avril 2024 à La Grande-Motte. Il détermine les grandes ambitions et thématiques de ce contrat, travaillées puis partagées avec les groupes de travail. La construction partagée a permis de dégager les trois axes stratégiques majeurs qui seront développés dans le contrat de filière ;

- axe 1 : la transition environnementale de la filière, à la fois au niveau des entreprises, des produits mais également au niveau des pratiquants, en favorisant l'innovation, le développement de la filière de déconstruction des bateaux en fin de vie, la sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques et à la protection des fonds marins ;

- axe 2 : l'emploi et la formation avec pour triple objectif l'attractivité des métiers de la filière, le développement d'une offre de formation adaptée aux besoins actuels et la fidélisation des salariés, afin de répondre aux problématiques de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises du territoire ;

- axe 3 : le développement et le rayonnement de la filière à travers l'implantation de nouvelles entreprises, l'innovation et la promotion des industries et des services nautiques d'Occitanie au niveau régional, national et international.

Le projet d'Académie de la Mer s'inscrit dans la feuille de route opérationnelle de ce contrat de filière, notamment sur l'axe 2.

## 4 - Promouvoir les activités sportives et récréatives liées à la mer

### 1 - Contexte

En Occitanie, le littoral méditerranéen constitue un formidable atout d'attractivité et de développement du territoire. 50 ans après la mission Racine, **le Plan littoral 21**, initié par l'Etat, la Région Occitanie et la Caisse des Dépôts a pour objectif de participer **au financement du plan de reconversion du littoral de la région Occitanie à l'horizon 2050**.

Ce plan signé en mars 2017 veille à répondre au vieillissement des stations touristiques, à l'inadaptation des infrastructures, aux conséquences du réchauffement climatique et de l'urbanisation qui menacent l'intégrité des espaces naturels. Le plan Littoral 21 s'inscrit dans le cadre de la **1ère stratégie nationale pour la mer et le littoral**.



Littoral 21 trace 3 grandes orientations stratégiques à l'horizon 2050 qui dépassent la simple réhabilitation des stations balnéaires issues de la Mission Racine pour bâtir un modèle de développement inclusif :

- **devenir une vitrine française de la résilience écologique ;**
- **bâtir une économie innovante irriguant l'ensemble du territoire ;**
- **faire du littoral un symbole d'attractivité, d'accueil et de vivre ensemble.**

“

**Le coût total prévisionnel du plan littoral 21 est estimé à près de 1 milliard d'euros**, mobilisant 300 millions d'euros du conseil régional pour la période 2017-2020 et 218,5 millions d'euros de l'État, dont une partie seulement passe par le PITE, le reste étant financé par des crédits de droit commun, les Contrats de Plan État-Région (CPER) et des crédits européens.

”

## 2 – Le plan Littoral 21, volet sport

**S’agissant du volet Sport et des Crédits Etats dans le cadre de la 2eme orientation stratégique « Bâtir une économie innovante irriguant l’ensemble du territoire », la Préfecture de Région a validé le financement d’un projet intitulé : « Soutenir le développement d’une filière sportive orientée autour du vent » .**

L’Etat s’est donc engagé depuis plusieurs années avec des crédits du PITE (BOP 162) autour d’actions connectées les unes aux autres dans le cadre d’une stratégie maritime sportive en Occitanie.

**Cette stratégie s’est mise en place à travers 3 actions.**

### **Action 1 – Développer une culture maritime**

Il a été choisi d’accompagner la démocratisation du nautisme en partant de l’histoire régionale (voile latine) pour aller vers les écoles françaises de voile en les dotant de matériels adaptés (équipements et sécurité) et leur permettre un accueil qualitatif de tous les publics, en particulier des scolaires. L’objectif est de démocratiser la mer aux habitants de l’Occitanie. La ligue de Voile a été retenue pour porter ce projet, qui a été doté de 520 000 € de 2019 à 2023.

### **Action 2 – Mise en place d’un plan d’équipement nautique pluriannuel (en lien avec les ligues régionales)**

Initiée avec la ligue de voile via une subvention d’investissement de 100 000 € en 2019, cette action s’est dupliquée à la ligue d’aviron dès 2020, à la ligue de surf en 2021 et à la ligue de canoé kayak en 2023. L’objectif a été d’accompagner les différentes disciplines nautiques volontaires sur un plan de développement associé à un plan d’investissement afin de structurer et de proposer une offre sportive source d’attractivité, d’emploi et d’économie. De nombreux clubs sportifs ont pu ainsi renouveler leurs équipements et proposer des prestations adaptées.

- La ligue de voile a bénéficié de 800 000 € de subvention de 2019 à 2023. La totalité des moyens a permis de financer un plan d’équipement nautique à destination des clubs avec une prise en charge à 80 %.
- La ligue d’aviron a formalisé un plan « Aviron de Mer » et a bénéficié de 180 000 € de subvention de 2020 à 2023. Le matériel hybride investi permet une activité scolaire, de loisirs, compétitive et adaptée aux personnes porteuses de handicap.
- La ligue de surf a bénéficié de 80 000 € de subvention de 2021 à 2023. Une majorité des moyens a permis de financer un plan d’équipement nautique à destination des clubs et de la ligue.





### Action 3 – Soutenir le développement du foil à travers le projet “Archimède à Icare”

Le porteur de projet est le Centre d’Entraînement Méditerranéen (CEM) de la Grande-Motte. C’est le seul pôle France référent des engins volants. Ce centre de préparation à la haute performance est à quelques encablures de la ville hôte des Jeux Olympiques de 2024 (Marseille). **Aux dernières épreuves nautiques des Jeux Olympiques qui ont eu lieu en rade de Marseille, 50 % des supports étaient sur foil.** Il est donc indispensable que cette révolution technologique (foil) soit aussi accompagnée pour l’impact sportif, mais aussi écologique et économique, puisque le foil se développe dans d’autres secteurs (mobilité douce, déplacements, innovations sportives, loisirs, tourisme...).

Ce projet comporte, un volet investissement et un volet fonctionnement. Le volet investissement a permis l’achat d’une flotte d’engins volants (One fly, bateau sur foil construit en Occitanie) pour initier et former les professionnels. Ce projet va permettre de créer une structure de référence spécialisée dans les bateaux à foil afin de :

- développer une filière sportive et de loisir qui va impacter l’économie du nautisme ;
- innover et organiser des pratiques émergentes – former les acteurs ;
- promouvoir une image moderne du territoire régional.

**Enfin, ce projet accompagne le foil au sens large avec l’organisation de manifestations sportives « Grand Public » qui permettent de communiquer et de démocratiser l’activité.**



### 3 – Perspectives 2024

L'année 2024 a été marquée par les Jeux Olympiques et paralympiques, avec l'accueil à Marseille des épreuves de voile. Le sport a par ailleurs été déclaré Grande Cause Nationale par le Président de la République. L'Occitanie a accueilli en mai 2024, à la Grande-Motte, 3 grands championnats internationaux dans 3 séries olympiques. A deux mois des JOP, ce fut un temps fort pour les délégations olympiques internationales et une opportunité pour l'Etat de financer des événements sportifs permettant de valoriser la filière sportive du plan littoral 21 Occitanie.

### 4 – Programmation 2024-2027

Aujourd'hui, le poids économique du sport en France se chiffre à 90Md€ pour 448 000 emplois, sans compter l'investissement des collectivités, des sponsors et les droits télévisuels. La filière sportive représente 360 000 associations pour 112 000 entreprises.

Parallèlement, on assiste à une transformation de la place du sport dans la société. Sa contribution à des enjeux sociétaux (santé, éducation, inclusion, solidarité...) conjuguée à sa porosité croissante avec de nombreuses activités (loisir sportif, tourisme, spectacle et nouvelles technologies) a diversifié les besoins et fait émerger de nouveaux acteurs, élargissant son assise économique.

En Occitanie, on note que le littoral est dynamisé par le tourisme, le loisir sportif ainsi que par les activités nautiques, notamment les pratiques émergentes comme le kite, le foil, le standup paddle ou la Wing...

Aussi, le soutien au développement d'une filière sportive orientée autour du vent dans le cadre de l'appel à projet Littoral 21 a permis de structurer la voile et l'aviron, au travers des plans d'équipements nautiques, mais aussi les activités émergentes et innovantes de la voile via les nouvelles technologies et le foil (Projet d'Archimède à Icare). Ces différents financements ont permis d'améliorer l'attractivité et l'accessibilité de ces pratiques sportives mais surtout de générer une économie.



Le projet 2024 – 2027 de la filière sport en Occitanie évolue vers le concept d'or bleu en substitution progressive à l'or blanc (diminution de l'enneigement dans les Pyrénées). L'or bleu doit permettre de valoriser l'eau et le littoral autour des activités nautiques, sources d'attractivité, de développement économique et environnemental.

Le projet 2024 – 2027 doit permettre de finaliser la création d'un cluster « Glisses et Activités nautiques » Occitan afin de structurer et professionnaliser une filière, accompagner les nouvelles activités sportives émergentes et innovantes et promouvoir les maisons de la glisse. Un projet à 2 910 000 € pour 4 années.

## 1 – Contexte :

Les sports et loisirs en mer attirent aujourd’hui plusieurs millions de pratiquants, occasionnels ou réguliers, qu’ils soient présents à titre individuel ou au sein d’une structure organisée, et génèrent une activité économique non négligeable, qui représente environ 45 000 emplois directs, et probablement le double ou le triple d’emplois induits (tourisme, restauration, transports, etc.).

Le secteur des activités nautiques est en plein essor :

- 3 236 structures emploient en 2010 environ 11 000 salariés permanents, occasionnels et saisonniers confondus. Depuis 5 ans, le secteur des activités nautiques a connu une très forte croissance de l’emploi.
- Les structures employeuse des moniteurs d’activités nautiques sont des associations (clubs fédérés ou hors champ fédéral), entreprises commerciales ou bases nautiques municipales. Elles sont majoritairement de très petites organisations comprenant de 1 à 5 salariés.
- Les titulaires de ces emplois exercent souvent leur métier selon des horaires décalés (soir, week-end) et avec une forte saisonnalité.
- Les secteurs de la voile, du canoë, de l’aviron et disciplines associées représentent à eux seuls près de 80 % de ces structures. Les 20 % restants sont couverts par des structures proposant de nouvelles activités sportives : motonautisme, parachutisme ascensionnel nautique, glisses aéro-tractées, ski nautique.
- On assiste en Occitanie à une évolution des métiers et formations classiques de moniteurs/éducateurs de voile au profit de nouvelles formations qui se créent sur des disciplines dites récréatives, fortement plébiscitées en période estivale comme les activités de ski nautique, de motonautisme, de parachutisme ascensionnel nautique, de char à voile et de glisses aérotractées.

## 2 – Une structuration de l’emploi fragile et évolutive

Bien que les métiers d’animateurs, éducateurs, entraîneurs sportifs ne soient pas en tension et actuellement plutôt attractifs et accessibles pour tout type de publics dans la recherche d’une insertion professionnelle (non diplômés, néo bacheliers, publics en reprise d’activité, chômeurs et demandeurs d’emploi...), il convient de noter que :

- les conditions d’emplois spécifiques et instables parfois synonymes de carrières courtes et de réorientations à venir poussent les professionnels à cumuler plusieurs activités et obtenir une double qualification professionnelle ;
- il existe une forte saisonnalité des professions de l’activité maritime ;
- le temps de travail fractionné et les ressources financières parfois limitées pour les structures employeuses, notamment dans le milieu associatif, se traduisent par des conditions d’emplois instables.
- l’auto-entreprenariat monte en puissance, avec des taux d’échecs de l’activité professionnelle constatée au bout de 2 ans ;
- il est nécessaire de valoriser les emplois qualifiés sur les activités sportives à risque (métiers de la natation, plongée, voile, kitesurf, motonautisme..) qui relèvent de l’offre de formation et de l’expertise de formation reconnue des Centres de Ressources, d’Expertise et de Performance Sportive (CREPS).

### 3 – Des activités à forts enjeux sécuritaires demandant des formations spécifiques

Les activités sportives en direction de la mer, dès lors qu'elles nécessitent un encadrement lié à la sécurité de la pratique sportive, sont assujetties à la réglementation du code du sport et plus particulièrement à la possession d'un diplôme d'Etat d'éducateur sportif (L 212-1 du code du sport) qui permet à ses titulaires de disposer d'une carte professionnelle.

Cette notion de profession réglementée impose donc la mise en place de formations professionnelles hautement spécialisées avec des contenus importants sur le respect des règles de sécurité. Les formations avec le plus d'enjeu de sécurité (dits « environnement spécifique ») sont dispensées uniquement par le CREPS de Montpellier (établissement public de formation), qui dispose d'un monopole national sur ce secteur de professions réglementées.

L'évolution des nouveaux sports nautiques (jet-ski, parachute ascensionnel, kitesurf...) particulièrement accidentogènes nécessite de la part de l'ensemble des acteurs concernés par ce secteur une attention toute particulière en matière de formation, de qualification des cadres, de respect de l'environnement, notamment :

- L'autorité académique régionale (DRAJES) qui habilite et autorise les formations dispensées sur son territoire, contrôle les opérateurs de formation et délivre les diplômes d'Etat.
- Les SDJES en charge de la réglementation sportive, qui vérifient la détention des diplômes sportifs et cartes professionnelles des encadrants, les équipements de sécurité, l'affichage réglementaire.
- Les organismes de formation qui forment les futurs professionnels (disposant d'une carte professionnelle eu égard à ces professions réglementées).
- Les structures privées qui accueillent les stagiaires de ces diplômes et qui les emploient ensuite.
- Les collectivités territoriales compétentes (gestion des bases nautiques/activités du littoral, pouvoir de police du maire...).

## 4 – Une activité de formation riche et unique en France : attractivité du littoral méditerranéen

Environ 4 000 Diplômes d'Etat ont été délivrés en 2023 en région Occitanie par la DRAJES, ce qui représente 11 % des diplômes en France Métropolitaine (3ème région en France pour le nombre de diplômés, le nombre d'organismes de formation).

L'offre de formation importante représente sur la région plus de 300 diplômés par an, 10 organismes de formation privés, 1 établissement public d'envergure (CREPS de Montpellier).

20 formations permettent la délivrance de diplômes d'Etat d'éducateurs sportifs ou entraîneurs de niveau 4 à 6, dont 4 formations uniques en France par leurs spécificités :

- 4 formations de motonautisme ;
- 3 formations de plongée (dont une formation « rare » sur la plongée en eau profonde-scapandre) ;
- 3 formations de voile (dont une formation « rare » sur la voile croisière) ;
- 2 formations de pêche (dont une formation « rare » sur la pêche en mer) ;
- 6 formations canoé kayak ;
- 2 formations de kite surf/glisses aérotractées nautiques (dont spécificité unique concernant le foil).

En termes d'employabilité, 3 diplômés de BPJEPS sur 4 décrochent un emploi dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme, dont 68% est en lien direct avec leur formation. Le taux d'employabilité après 6 mois est très fort en Occitanie avec environ 80% d'employabilité sur ces diplômés (enquête : INJEP, IDJEPS 2023).

L'évolution des métiers et formations classiques de moniteurs/éducateurs de voile au profit de nouvelles formations invitent les opérateurs à diversifier leurs offres et faire preuve d'innovation par le biais des hybridations de diplômes ou diplômes bi-qualifiants.

## 5 – Mise en place du CMQ « Développement du secteur sportif »

La région académique veillera à ce que le prochain CMQ Sport (en cours de labellisation) tisse des liens étroits avec l'actuel CMQ nautisme.

Il est attendu du Campus des Métiers et Qualifications du Sport qu'il :

- améliore l'adaptation de l'offre de formation aux besoins de la filière sport et forme aux métiers de demain ;
- favorise les passerelles entre formations et niveaux avec une approche plus lisible et cohérente du parcours de l'individu ;
- accompagne les évolutions technologiques, structurelles, du haut niveau et écologiques de la filière par la recherche et la formation ;
- engage une réflexion sur son ouverture à l'international/Europe et l'interconnexion avec d'autres CMQ (CMQ ICC, nautisme et tourisme Pyrénéen).

## 5 – Promouvoir le sport scolaire lié à la mer

### Un engagement fort de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

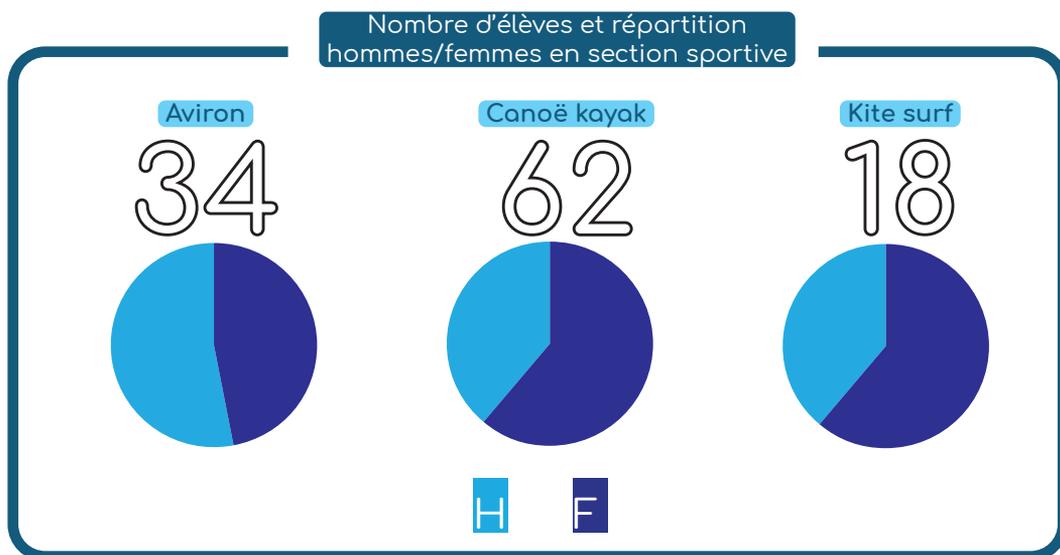
Des commissions mixtes régionales sont organisées dans les sports ci-dessous. Elles réunissent autour de l'UNSS, les professeurs des activités concernées et la ligue sportive :

- Voiles (légère et habitable)
- Aviron
- Canoë kayak

Des championnats académiques sont organisés dans les sports ci-dessous :

- Voile (légère et habitable)
- Aviron
- Canoë kayak

Le tableau suivant témoigne de l'activité des sports nautiques dans l'académie.



## Sections sportives dans le département

	Nombre d'AS en collège, lycée et autre	Nombre d'animateurs	Nombre de licenciés
Aviron indoor	4	6	92
Char à voile	1	1	-
Planche à voile	6	8	8
Sauvetage	2	3	19
Sauvetage Sportif	2	4	103
Stand-Up-Paddle	-	-	30
Surf aquatique	1	1	-
Voile habitable	5	6	29
Voile légère	7	8	135

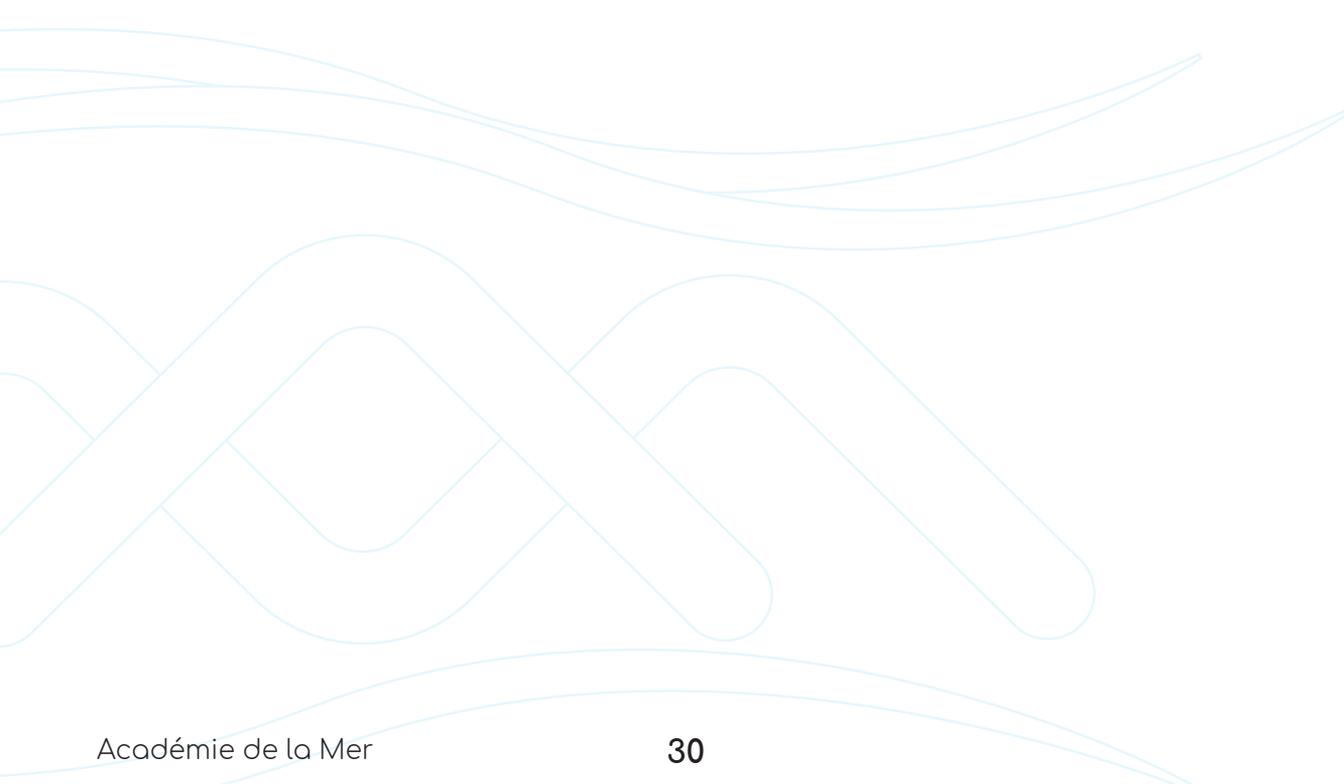
A photograph of two young people, a man and a woman, standing in a shell farm. They are wearing maritime gear, including jackets and life jackets. The man is holding a blue basket. The background shows rows of yellow plastic trays used for growing shells. The text '000.' is visible in the top left corner of the image.

# 000. Identification des partenaires et des ressources

Ferme conchylicole  
Lycée de la mer Sète 2024

Notre Académie de la Mer doit permettre le développement d'une synergie entre tous les acteurs du monde maritime, mettant ainsi en avant des femmes et des hommes passionnés et engagés par le monde maritime afin de susciter des vocations chez nos jeunes et accompagner nos professeurs :

- Direction interrégionale de la mer Méditerranée (DIRM Méditerranée), lycée maritime de Sète et Bastia Les services de l'Etat, lycée maritime
- Conseil régional Occitanie, Parlement de la mer
- Associations, observatoires spécialisés
- Branches/syndicats professionnels
- SNSM
- Marine nationale
- FIN (fédération des industries nautiques)
- OFB (office français de la biodiversité)
- AGROPOLIS international
- Fondation Tara Ocean
- Service éducatifs soutenus par la DAAC (CPIE bassin de Thau, PNR de la narbonnaise, réserve marine de Banyuls, Seaquarium, Planet ocean, Aquarium, l'IRD et le GRAINE Occitanie)



# IV.

## Vers une labellisation des écoles et EPLE

Ferme conchylicole  
Lycée de la mer Sete 2024

### 1 - Projet de label

L'Académie de la Mer est un projet soutenu par les services de l'Etat et le Conseil régional, visant à valoriser par un **label et un logo les initiatives portées par des écoles, collèges et lycées engagés ou d'autres acteurs et associations.**



Label niveau 1



Label niveau 2



Label niveau 3

- **Les projets pour une Académie de la Mer** : Ils peuvent être liés à des actions éducatives, environnementales, citoyennes, sportives et de découverte des métiers de la mer.
- **Candidature des écoles, collèges ou lycées**, projets, activités sur la base d'un descriptif simplifié présentant la demande de label.
- **Évaluation par un comité ad hoc** pouvant comporter des étapes d'accompagnement, d'information, d'amélioration.
- **Décision de labellisation** : une commission associant le rectorat, la DIRM Méditerranée, le Conseil régional et des personnalités qualifiées représentant les différentes dimensions du label.
- **Attribution du label** : si la structure répond aux critères du label, le label est attribué.

## 2 - Cahier des charges labellisation

L'Académie de la Mer joue un rôle prépondérant dans la sensibilisation du jeune public aux enjeux de la mer. Elle met en œuvre un ensemble d'actions de l'école primaire jusqu'au lycée : événements éducatifs, expositions, conférences et activités pédagogiques pour informer, former et éduquer les citoyens sur l'importance des enjeux maritimes pour notre société.

### 4 objectifs prioritaires sont définis :

- sensibiliser, éduquer, approfondir les connaissances (au travers des enseignements, des parcours éducatifs et du BIMer) ;
- former les futurs professionnels ;
- promouvoir l'accès à l'emploi et le développement de l'économie bleue au travers de la formation et des qualifications ;
- promouvoir les activités sportives et récréatives liées à la mer.

La labellisation « Académie de la Mer » procède d'une démarche qualité. Elle nécessite de réunir des volontaires, représentant les différentes catégories d'usagers (enseignants, élèves, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents), des associations (environnementales, professionnelles, sportives...) et autres partenaires, en relation étroite avec les collectivités territoriales, parties prenantes du fonctionnement de l'école ou de l'établissement. La démarche « Académie de la Mer » est coordonnée par un ou des référents du projet, au sein de l'établissement

## A Conditions d'obtention

### 1. L'adaptation aux programmes et aux enseignements

La démarche de labellisation « Académie de la Mer » prend en compte les spécificités du premier et du second degré, en s'appuyant en particulier sur les programmes scolaires et la mise en place du BIMer. Elle doit aussi s'articuler avec les différents parcours éducatifs, en particulier le parcours citoyen et le parcours avenir.

### 2. L'engagement et le pilotage

La démarche de labellisation valorisera l'engagement le plus large possible des usagers (enseignants, élèves, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents, associations partenaires, collectivités territoriales, acteurs institutionnels). A ce titre, les structures en demande de label s'engagent à orienter les démarches pour permettre le rayonnement des actions sur l'ensemble de l'établissement, à travers un comité de pilotage par exemple. Cette démarche de pilotage structurera les actions afin de mettre en œuvre et faire converger plusieurs des 4 grands objectifs définis pour l'Académie de la Mer.

### 3. La mobilisation des élèves

Des phases de projets ou des dispositifs en lien avec les objectifs de l'Académie de la Mer intègrent progressivement et dans la mesure du possible les élèves, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de porteurs de projets pour l'établissement. Les instances de l'établissement telles que le CESCE, le CVC, le CVL ou le CA sont particulièrement propices à la prise de décision des élèves. Pour les objectifs en lien avec les ODD, les éco-délégués seront particulièrement associés aux prises de décision.

### 4. La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement

La mise en œuvre d'actions au sein de l'établissement implique un rapprochement avec les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et associatifs ainsi qu'une bonne appréhension des relations existant entre les réalités sociales, économiques, sportives et environnementales du territoire et de l'établissement.

### 5. L'exigence relative aux partenariats extérieurs

Différents partenaires peuvent contribuer à la réalisation du projet de l'établissement, notamment des services déconcentrés de l'État, des établissements publics, des centres de recherche et universités, des associations agréées (en particulier environnementales et sportives) des entreprises. Ces partenariats font l'objet d'une formalisation qui définit des objectifs et des priorités afin de garantir la faisabilité de la mise en œuvre et l'adéquation du contenu des partenariats aux programmes d'enseignement, aux dispositifs éducatifs et aux publics concernés.

## 6. L'anticipation et la valorisation

Le projet intègre d'emblée une exigence de mémoire relative aux ressources identifiées sur le territoire, que le Centre de documentation et d'information peut accueillir (non exclusif). La valorisation des démarches engagées s'exprime par un travail de communication, tant en interne que vers l'extérieur. Cette démarche associe les élèves qui s'en emparent comme un objet d'apprentissage.



## A- Grille d'auto-positionnement école-collège-lycée

	<b>Sans labellisation</b> Structure	<b>Engagement</b> Label niveau 1 
	<p>L'école/établissement met en œuvre des projets en lien avec les objectifs sans s'inscrire dans une démarche globale.</p>	<p>Il reconnaît la volonté de l'équipe de s'engager dans la démarche et constitue une première étape vers une démarche globale. Il permet d'identifier des axes d'évolution, inscrits dans une démarche d'acculturation de toute la structure.</p>
<b>Gouvernance et pilotage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> L'action de la communauté éducative est très faible.</li> <li><input type="checkbox"/> Des actions sont mises en œuvre mais la démarche n'est pas inscrite au projet d'école ou d'établissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Au moins un partenaire extérieur à l'école/établissement est associé à ce projet.</li> <li><input type="checkbox"/> La mise en œuvre d'une démarche Académie de la Mer, comportant plusieurs projets, est inscrite dans le projet d'école/d'établissement adopté par le conseil d'école ou d'établissement.</li> </ul>
<b>Place de l'Académie de la Mer dans le parcours de l'élève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Les actions sont uniquement à l'initiative des enseignants et les élèves impliqués sont peu nombreux.</li> <li><input type="checkbox"/> Aucun lien formalisé n'a été établi avec un des 4 objectifs.</li> <li><input type="checkbox"/> Les actions Académie de la Mer sont isolées les unes des autres, sans lien explicite entre les actions, les projets et les programmes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Des élèves participent à des actions concrètes et produisent des ressources pour l'école/l'établissement.</li> <li><input type="checkbox"/> Le ou les projets concernent au moins un objectif identifié au cours d'un cycle.</li> <li><input type="checkbox"/> Les contenus des projets s'articulent avec des contenus disciplinaires, des parcours éducatifs et/ou le BIMer. La démarche comprend au moins un projet éducatif ou une action menée en démarche de projet.</li> </ul>
<b>Partenariats et communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pas de lien avec le territoire ou l'extérieur de la structure pour construire la démarche.</li> <li><input type="checkbox"/> Il n'y a pas de communication particulière sur les actions Académie de la Mer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Prise en compte des enjeux spécifiques du territoire de l'établissement (commune, département, région) et un partenaire extérieur mobilisé.</li> <li><input type="checkbox"/> Les élèves produisent des supports de restitution du projet.</li> </ul>
<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pas de formation des acteurs de l'établissement en lien avec les objectifs de l'Académie de la Mer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Des enseignants se forment individuellement sur les enjeux Académie de la Mer (exemple : formation BIMer, EDD, COMPAS, DRAJES...)</li> </ul>



## Approfondissement

Label niveau 2



Il reconnaît la mise en œuvre d'une stratégie exigeante dans l'école/établissement. Celle-ci s'adresse à tous les élèves, en leur proposant des occasions concrètes de comprendre les enjeux parmi les 4 objectifs, mobilisant différents champs disciplinaires, dispositifs ou de formation.

- Plusieurs catégories de personnels sont impliquées dans la démarche (personnels de gestion, entretien, enseignement, vie scolaire), élaborée par des groupes de travail thématiques avec un ou plusieurs animateurs. Les parents d'élèves peuvent être sollicités. Le partenariat est diversifié et consolidé.
- Un comité de pilotage est créé, qui définit, actualise et coordonne le plan d'action de l'école ou de l'établissement, évalué chaque année. Il rédige un bilan annuel en associant concrètement des élèves.

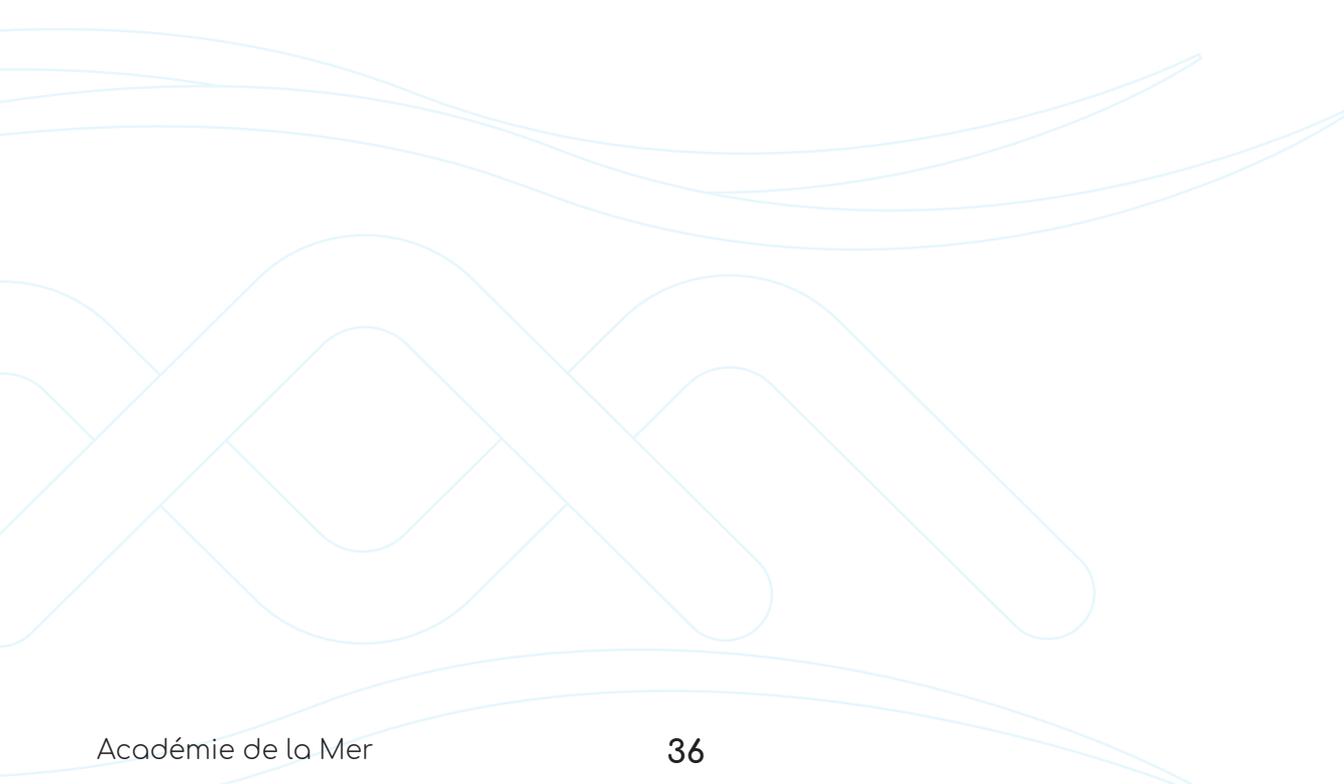
## Expertise

Label niveau 3



La démarche Académie de la Mer fait partie intégrante du pilotage de l'établissement. Un comité de pilotage organise les plans d'action avec les élèves et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés.

- Les élèves sont engagés avec tous les personnels dans des actions remarquables et transférables vers d'autres acteurs. Un comité de pilotage organise les plans d'action avec des élèves et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés.
  - Le fonctionnement de l'école/établissement est modifié.
- Des élèves sont identifiés et acteurs dans les instances. Le plus grand nombre des élèves est investi dans le plan d'action.
  - Des actions sont menées hors du temps d'enseignement (atelier BIMER, activités sportives, atelier EDD...).
  - Plusieurs projets éducatifs abordés sont en lien avec les objectifs de l'Académie de la Mer
  - La démarche s'appuie sur un projet de formation pluriannuel des personnels engagés, en lien avec les parcours éducatifs, de manière formalisée.
- Tous les élèves de l'école/l'établissement sont impliqués dans l'Académie de la Mer au cours de leur scolarité dans l'établissement.
  - Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place pour couvrir le plus grand nombre des 4 objectifs de l'Académie de la Mer.
  - Une stratégie à long terme de la démarche est mise en place afin d'assurer la pérennité et la continuité des projets, en particulier dans le cadre de liaisons école-collège-lycées et vers l'enseignement supérieur.
- Mise en place des actions en partenariat avec des acteurs variés pour l'aider dans sa démarche.
  - Les actions menées sont valorisées et publiées par des canaux de communication interne et externe à l'école/l'établissement.
  - L'école/l'établissement mène des échanges et des actions d'ampleur avec un ou des établissements en s'appuyant sur de nombreux axes de l'Académie de la Mer.
- Au moins une démarche de formation/rencontre territorialisée est menée à l'échelle de l'école/l'établissement ou de plusieurs établissements du bassin.
  - Au moins une demande de formation/rencontre réunissant la communauté éducative large et des acteurs extérieurs (collectivités, associations, partenaire institutionnels...) à été formalisée.
  - Un projet de formation pluriannuel des personnels engagés est mis en place tant sur le plan technique que sur le plan éducatif ou disciplinaire.



# V.

## Identité visuelle, charte graphique

Ferme conchylicole  
Lycée de la mer Sète 2024

### 1 - Le logo



Académie de la Mer

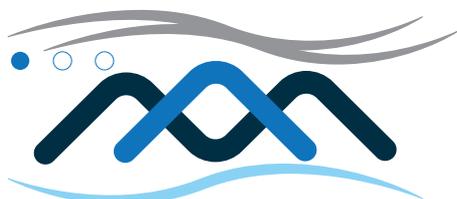
Dans le but d'avoir une image forte, claire et homogène, le logo de l'Académie de la Mer est la signature visuelle de tous les documents de communication. Créé dans des tons de couleur évoquant le monde maritime, il met en valeur les lettres A de Académie et M de Mer qui y sont symboliquement représentées.

Le processus de labellisation de l'Académie de la Mer étant sur 3 niveaux, trois petits cercles attestent du niveau obtenu par l'établissement (un cercle coloré = un niveau de labellisation obtenu)

## L'identité visuelle

Afin que l'Académie de la Mer soit identifiée clairement et de déployer une communication homogène sur tous les supports, cette charte d'utilisation du logo est à appliquer par tous les intervenants.

## Les codes colorimétriques



Académie de la Mer

CMJN : 0 0 0 50  
RVB : 157 157 156  
TSL 259 0 61  
Hexa : 9d9d9c

CMJN : 100 72 47 49  
RVB : 6 48 68  
TSL 199 90 26  
Hexa : 063044

CMJN : 0 0 0 100  
RVB : 29 29 27  
TSL 59 6 11  
Hexa : 1d1d1b

CMJN : 80 50 0 0  
RVB : 29 113 184  
TSL 206 83 72  
Hexa : 1d71b8

CMJN : 41 2 0 0  
RVB : 158 213 245  
TSL 201 35 96  
Hexa : 9ed5f5

## La mot-symbole « Académie de la Mer »

### La police de caractère



Académie de la Mer

La police de caractère utilisée pour le mot-symbole est **Comfortaa**, grasse **Bold**. Elle est sous licence *SIL Open Font License, Version 1.1*.

<http://scripts.sil.org/OFL>

Le mot-symbole s'écrit toujours en minuscule avec la majuscule aux mots Académie et Mer en couleur noire à 100%.

L'alignement du mot-symbole est défini sur la droite du logotype

L'approche du texte est fixée à 200pts avec un crénage Auto.

Les échelles horizontales et verticales demeurent à 100%

### Exemples d'interdits sur la police



Le mot-symbole reste sur une ligne



La police de caractère ne peut être changée



L'alignement ne peut être modifié sur l'aspect global du logo



La couleur et l'opacité ne peuvent être changées



Les tailles, approches et échelles de la police ne peuvent être changées

## Les interdits sur le logotype



Les éléments du logo ne peuvent être déplacés



Les motifs vagues ne peuvent être symétriquement modifiés



Les éléments du logo ne peuvent être supprimés



L'ordre d'empilage des éléments doit rester dans son ordre initial



Les éléments ne peuvent être fusionnés



Les couleurs ne peuvent être changées

## Utilisation en taille réduite



Afin de pouvoir être utilisé en taille réduite, une version du logo à été créée à cet effet sans mot-symbole.

## Les variantes pour les supports noirs et blancs



Deux variantes (au choix) ont été déclinées pour des usages ne nécessitant pas d'affichage ou impression couleur.

## Utilisation sur des fonds

Sur un fond sombre ou sur une image, le logo s'utilise avec fond blanc. La transparence peut s'appliquer sur des fonds unis dans des tons clairs, pastels.



## Côtés du cartouche blanc



Une réserve doit être appliquée sur les quatre faces du logo comme schématisé ci-dessus









Directrice de publication :  
Sophie BÉJEAN

Rectrice de la région  
académique Occitanie,  
Rectrice de l'académie de  
Montpellier,

Chancelière des universités

Académie de Montpellier  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier cedex 2  
Tél. : 04 67 91 47 00  
[www.ac-montpellier.fr](http://www.ac-montpellier.fr)

Maquette, graphisme :  
Éric Picard : Cabinet, Service  
Communication - PAO

Impression :  
SRD Rectorat de Montpellier

Date de publication :

Présentation ADLM - 10-2024  
8 octobre 2024 9:22



**ACADÉMIE  
DE MONTPELLIER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*